































RÉUNION CODIR DU 14 DÉCEMBRE 2020

RELEVÉ DE DÉCISIONS

<u>Membres présents</u>: Nodjialem MYARO, Florence MORAGLIA, Gérard JUIN, Thierry WEIZMAN, Sophie PALISSE, Jean-Marie SIFRE, Clément FORGENEUF, Laurent BEZEAU, Éric BARADAT, Sabrina CIAVATTI

<u>Assistent</u>: Vanessa KHALFA, Pascal BOUCHET, Laetitia SZED BOBET, Thibaut DAGORNE, Benoit HENRY, Pascal. BAUDE, François GARCIA, Fabrice ARCAS, Gwenhaël SAMPER

Ce lundi 14 décembre 2020, les membres du Comité de Direction se sont réunis sous forme de visioconférence intégrale, et ont adopté les décisions suivantes :

*Validation du relevé de décisions du 7 décembre

Les membres du Comité de Direction présents ont validé, à l'unanimité, le relevé de décision du 7 décembre dernier.

*Calendrier des compétitions

Suites aux remarques exposées en séance sur le projet de calendriers présenté, les membres du Comité de Direction décident de renvoyer au groupe de travail dédié, composé de représentants de chacune des parties prenantes de la LFH, afin d'élaborer en nouveau projet propre à respecter l'équité sportive sur les allers/retours.

Ce groupe de travail est appelé à se réunir très rapidement afin de présenter un nouveau projet avant la fin de la semaine dans le cadre d'un Comité de Direction exceptionnel, ce que l'ensemble des membres du Comité de Direction valide.

*Modification du protocole sanitaire

Au cours de la visioconférence, Gérard Juin a présenté les modifications qu'il est proposé d'apporter au protocole sanitaire, notamment sur les points suivants :

- augmentation du délai de reprise des joueuses positives au COVID-19, avec un isolement de 12 jours et non plus 7 jours.
- aucune liste nominative de l'effectif autorisé ne devra être envoyée à H-30. En revanche, la liste nominative des joueuses devra être fournie par le médecin de l'équipe visiteuse au médecin de la rencontre une heure avant le début du match.

- gestion de cas positifs au sein d'un groupe.

A la suite du débat en séance, les membres du Comité de Direction prennent acte qu'un nouveau protocole sanitaire proposé ultérieurement sur la base des remarques qui pourront être adressées par chaque partie prenante auprès de Gérard Juin et Gwenhaël Samper concernant ce protocole présenté en séance.

*Validation de la date de reprise des matchs

La date officielle de reprise du championnat se fera le 6 janvier prochain comme prévu initialement et le match de cette dixième journée se jouera à huit clos. Par exception, la date du 03 janvier reste possible pour une date de report, si les deux clubs concernés sont d'accords.

*Prolongement des diffusions de matchs

Les clubs ont la possibilité de continuer de diffuser leurs matchs à domicile sur les réseaux ou la plateforme de leur choix durant cette période de huit clos. Aucune obligation n'a été évoquée mais cette méthode reste fortement conseillée. En revanche, la LFH ne fournira plus d'aide pour ce type d'opération.

Nodjialem MYARO

Présidente de la LFH